

Taxe d'apprentissage 2022

L'alliance des entreprises
& des élèves.

#taxedapprentissage



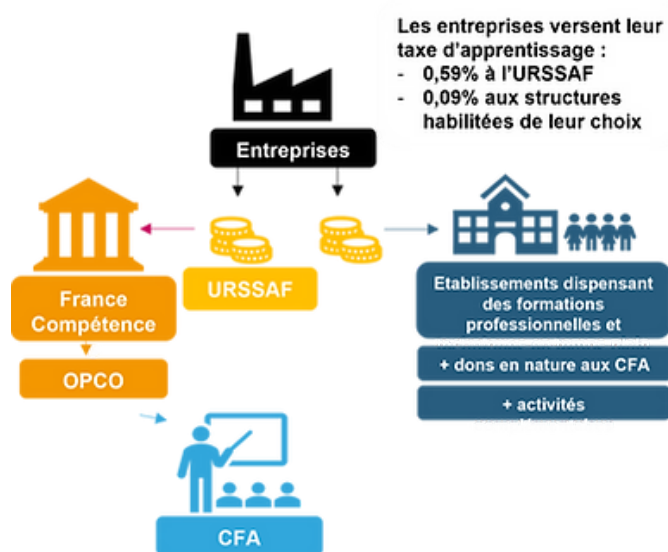
Nous formons les acteurs de
demain dans les meilleures
conditions possibles.

Chaque année, des entreprises
financent le matériel nécessaire
aux formations de leurs futurs
collaborateurs grâce à la Taxe
d'Apprentissage.

Ensemble,
mobilisons-nous !



Modalités de versement de la taxe d'apprentissage



Notre établissement est habilité à percevoir la
fraction de **0,09%** de la taxe d'apprentissage.
Versez directement votre taxe à l'Institution
Sainte Jeanne d'Arc (N° UAI : 0592928M) :

- **par chèque**, à l'ordre de OGEC Jeanne d'Arc Sacré Coeur
- **par virement bancaire**
- **par carte bleue** sur le site Excellence Pro

A réception de votre versement un reçu
libératoire vous sera adressé.

<https://taxe.excellence-pro.fr/schools/lycée-sainte-jeanne-d-arc-aulnoye-aymeries>

Renseignements

Sébastien Boutonné - Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
Tél. 03 27 53 62 70 - Email : sebastien.boutonne@jda59.fr



175 Rue de l'Hôtel de Ville
59620 Aulnoye Aymeries
Tél : 03 27 53 60 30
N° UAI : 0592928M

Formulaire de versement de la taxe d'apprentissage

Raison Sociale	
Groupe	
N° SIRET	
Code NAF	

Adresse		
Code Postal		Ville

NOM		PRÉNOM	
Fonction			
Courriel			
Téléphone			

Montant en chiffres : _____

Montant en lettres : _____

Par chèque <input type="checkbox"/>	à l'ordre : OGEC JEANNE D'ARC SACRECOEUR
Par virement <input type="checkbox"/>	Mentionner impérativement TAXE APP et votre n° de SIRET en libellé de virement IBAN : FR76 1627 5500 0008 0000 2286 086
En ligne <input type="checkbox"/>	https://taxe.excellence-pro.fr/schools/lycée-sainte-jeanne-d-arc-aulnoye-aymeries (Le reçu libératoire sera envoyé automatiquement, à l'issue du paiement en ligne)

Fait à : _____ , le : _____

Signature et cachet de l'entreprise